



Association
Pour l'Intérêt Général
évinois

POUR L'INTERET GENERAL DES EVINOIS

Association de défense des locataires et propriétaires d'EVIN-MALMAISON

Association P.I.G.E.
Pour L'Intérêt Général Des Evinois
22 rue Mirabeau
62141 Evin-Malmaison

A Monsieur Emmanuel Favreuil

Directeur Général DELTA 3
7 boulevard Louis XIV
59000 LILLE

Evin-Malmaison, le 01 mars 2021.

Objet : ZLD – LD 3
Nuisances lumineuses perpétrées
par les entrepôts Simastock Logistique Leroy Merlin 2
et SeD Logistique (entrepôts rouge et vert).

V/Réf : 060/21 – EF/

Monsieur le Directeur,

Au nom des habitants d'Evin-Malmaison qui s'étaient rapprochés de l'Association P.I.G.E. pour dénoncer les importantes nuisances lumineuses subies par la population, la faune et la biodiversité, je vous remercie vivement de la diligence démontrée dans le traitement de notre demande.

En effet, suite à votre intervention auprès du propriétaire et du gestionnaire des bâtiments du parc logistique locatif de la zone logistique D, dans lequel sont hébergées les sociétés Simastock, Leroy Merlin et SeD logistique, nous avons pu constater une importante baisse de ces nuisances dans les jours qui suivirent :

- Baisse de l'intensité des points lumineux et de leur nombre
- Plages horaires « d'extinction des feux » parfois plus larges que celles prévues par l'arrêté du 27 décembre 2018
- Améliorations encore plus notables observées le samedi et le dimanche

Toutefois, vous me faites part de l'importance que vous accordez au respect « du bien-être des riverains et de la faune, pour lesquels de nombreux aménagements ont été réalisés », sans doute faites-vous allusion aux mesures compensatoires prévues : plantation de boisements, de haies, d'un verger, d'installation de nichoirs à chiroptères, de déplacement des amphibiens vers des zones humides préservées.

Bien que ces mesures aient le mérite d'exister, je pense que la surface bénéficiaire de ces aménagements paraît bien faible au regard de celles occupées par les entrepôts, les aires de stationnement et les voies d'accès qui se sont d'ailleurs révélées inondables lors des récentes pluies diluviennes dont nous avons été témoins.

Sachez que l'Association P.I.G.E. a pour projet la création de micro-forêts basée sur la méthode du botaniste japonais Akira Miyawaki, et qu'avec le concours de la population, de collectivités (Mairie d'Evin-Malmaison, CAHC), de l'organisation ReforestACTION, nous essayons de contribuer par cette action à ce que le département du Pas-de-Calais puisse un jour remonter dans le classement des départements les moins boisés de France (92^{ème} sur 95), alors qu'on y recense 40 essences d'arbres différentes.

Peut-être pourriez-vous dans de possibles aménagements futurs, prévoir plus de place pour l'arbre seule réponse au changement climatique de demain.

Avec mes remerciements renouvelés,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Bruno Adolphi
Président de l'association P.I.G.E.

Siège : 22, rue Mirabeau à EVIN-MALMAISON

Bureau : 5, rue Danton à EVIN-MALMAISON (boite aux lettres de l'Association)

Adresse mail : pigeevin@gmail.com